

## Le Houga : Najat Vallaud-Belkacem a inauguré le Parcours de Mémoire

Discours de Patricia Galabert



Le Houga : Najat Vallaud-Belkacem a inauguré le Parcours de Mémoire

Samedi matin, à côté de la mairie en présence des nombreuses autorités civiles et militaires, d'anciens combattants et des habitants de la commune, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a inauguré le Parcours de Mémoire du 6 août 1944.

Après son mot d'accueil, le maire Patricia Galabert a retracé en détail l'histoire tragique survenue en ce lieu: » Nous sommes ici réunis, face à ce qu'était l'Hôtel Lafontan. Ce bâtiment dont les volets sont maintenant trop souvent clos, comme s'il ne parvenait pas à se remettre de son passé, a été le théâtre d'une journée tragique dans l'histoire de notre village. Ici des hommes et des femmes ont été arrêtés pour être conduits en prison, pour être torturés, pour être fusillés.

Le 7 août 44, le Commissaire de police de Mont de Marsan adresse un rapport au Préfet des Landes dans lequel il relate : » Le 6 août courant dans la matinée, M. Thiebaud Henri, ex chef de service du ravitaillement à la mairie de Mont de Marsan, Mme Peggy qui avait remplacé M. Thiebaud dans son emploi, et M. Combelle, instituteur, fils d'un employé de la voirie de la ville de Mont de Marsan, ont été arrêtés dans un café du Houga. Mme Peggy et M. Combelle ont été écroués à la maison d'arrêt de Mont de Marsan. Quant à M. Thiebaud, il devait être fusillé quelques temps après son arrestation, avec deux autres maquisards dans le cantonnement où les allemands les avaient conduits sous la contrainte « .

Après la lecture de ce rapport, Patricia Galabert a développé la journée du 6 août 1944.

« Le dimanche 6 août en effet, Henri Thiebaud a rendez-vous à l'Hôtel Lafontan au Houga avec Mme Peggy qui lui apporte des cartes d'alimentation. Ce jour-là, au petit matin, Le Houga est envahi par un détachement de soldats allemands. L'hôtel est perquisitionné, Melle Lafontan, Mme Peggy, le couple Koln, M. Stopler, le garagiste Jean Laborde, M. Brocas, M. Combelle et d'autres sont arrêtés. L'hôtel est pillé, tout est emporté et le bâtiment détruit à l'explosif. Les personnes arrêtées sont transférées à Mont de Marsan puis au fort du Hâ, d'où elles sont libérées le 28 août, les nazis n'ayant pas eu le temps de les déporter.

Henri Thiebaud a 43 ans quand les soldats nazis le conduisent dans le bois de Bascaules où il est fusillé avec Pierre Farines, âgé de 22 ans, capturé par les allemands alors qu'il est en mission de ravitaillement de deux camarades qui montent la garde et Jean Labastie âgé de 32 ans arrêté par un barrage allemand alors qu'il allait prévenir Henri Thiebaud à l'hôtel Lafontan. »

Le maire a rappelé que chaque année, les municipalités du Houga et de Toujouse, avec les habitants de ces deux communes rendent hommage à ces trois hommes, à l'endroit même où ils ont été exécutés. Puis elle a poursuivi son discours en précisant les trois importantes commémorations et le projet du parcours de mémoire :

« Depuis les événements tragiques du 6 août 44, cette date a été commémorée trois fois au Houga. La première fois ce fut pour le cinquantenaire à l'occasion duquel la plaque a été apposée sur la façade, durant le mandat de M. Massenez. Puis en 2014 et 2015, en accord avec l'association des anciens combattants du Houga nous avons commémoré ces événements. Ensuite est venue l'idée que la commémoration retrace le déroulement de cette journée sous la forme d'un chemin de mémoire. Ce projet a été subventionné par l'ONAC, le conseil départemental et l'association des anciens combattants du Houga et cofinancé par notre commune et celle de Toujouse.

Il répond au double objectif de reconnaître et de transmettre. Reconnaître le traumatisme vécu par nos aînés et transmettre notre histoire aux jeunes générations. Il est important de se recueillir comme nous le faisons tous les ans à l'endroit où les trois résistants ont été suppliciés, mais il est également important d'acter et de mettre en mot ce qui s'est passé au Houga ce jour-là. Nous avons souhaité mettre en place une cérémonie digne et pérenne retraçant le parcours des trois fusillés de Bascaules et des habitants de notre commune. Un groupe de travail constitué d'élus du Houga et de Toujouse, et des anciens combattants Folgariens a donné corps à ce projet avec pour objectif la transmission du patrimoine mémoriel aux jeunes générations.

Ce parcours de mémoire est jalonné par quatre pupitres dont les textes ont été rédigés par Jacques Fitan dont nous reconnaissons tous l'expertise et le sens pédagogique. Ce travail a été validé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Gers, la maquette a également été présentée au Conseil Départemental pour les anciens combattants et victimes de Guerre et la mémoire de la Nation qui s'est tenu le 22 juin dernier sous la présidence de M. le Directeur du Cabinet de M. le Préfet et en présence de Présidents d'Associations. »

Les pupitres du Parcours de mémoire

« Le pupitre que nous allons dévoiler décrit les conditions des arrestations et l'internement de civils à l'hôtel Lafontan. Le deuxième pupitre est situé au niveau de ce qu'était le garage Laborde. Le troisième au carrefour de « La Jalousie » point de rassemblement des personnes arrêtées et embarquées pour Mont de Marsan. Le quatrième pupitre est en forêt de Bascaules, sur le lieu de l'exécution. »

Le souvenir du 6 août 44 est à jamais gravé dans la mémoire des falgariens l'ayant vécu.

« Tous se souviennent que les soldats allemands sont apparus comme s'ils sortaient de terre, ils étaient arrivés pendant la nuit, personne n'avait rien entendu, au petit matin toutes les routes étaient bloquées. C'est par petits groupes que les soldats ont pénétré dans le village et fouillé de nombreuses habitations. Tous se souviennent de l'épais brouillard qui enveloppait le village ce jour-là. Tous se souviennent des camions le traversant avec leurs otages à bord. Tous se souviennent de ces personnes arrêtées, enfermées, et interrogées dans le cellier de l'hôtel Lafontan et le hangar à grain de Georges Cazade. Tous se souviennent du bruit de l'explosion. Tous se souviennent des trois fusillés du bois de Bascaules. À nous maintenant de nous souvenir et de transmettre.

Merci, Mme la Ministre de conforter et de donner force à cette démarche par votre présence ici. On ne peut pas façonner le présent et préparer l'avenir sans se retourner sur son histoire personnelle et sur notre histoire commune. Les événements de cette journée appartiennent à chacun d'entre vous, vous qui en avez été les acteurs et les témoins, mais ils constituent aussi notre patrimoine mémoriel. Il s'agit d'un passage de témoin afin que les enfants d'aujourd'hui sachent qu'ici aussi la barbarie a sévi, que la paix, la liberté et la fraternité sont des biens fragiles qu'il est de notre devoir de préserver.

Les différences entre individus doivent être vécues comme une chance et une richesse dans les relations humaines. Devenons des « passeurs de mémoire ». Nous sommes les témoins de témoins, à notre tour de témoigner, non pas de ce que nous avons vécu, mais de ce que nous avons reçu en héritage. » Après le discours de Patricia Galabert, Philippe Martin puis Najat Vallaud-Belkacem se sont exprimés sur la résistance gersoises, leur courage et les valeurs de la république, liberté, égalité et fraternité qui animaient ces hommes et ces femmes.